

### ACTUALITÉ

Page 2

#### ■ En bref

Page 3

#### ■ La semaine fiscale

Frédérique Perrotin

**Le plan de réforme communautaire de la TVA se précise**

### JURISPRUDENCE

Page 7

#### ■ Personnes / Famille

Paul-Ludovic Niel

**La saisine successorale ne vaut pas en elle-même commencement d'exécution du testament olographe (Cass. 1<sup>er</sup> civ., 25 oct. 2017)**

Page 12

#### ■ Responsabilité civile

Amandine Cayol

**Décès de la victime directe : confirmation des préjudices indemnisables (Cass. 2<sup>e</sup> civ., 23 nov. 2017)**

### CULTURE

Page 16

#### ■ Exposition

Nicole Lamothe

**Les Gouachés 1910-1950 : collection privée de dessins préparatoires à des bijoux**

## ACTUALITÉ

### La semaine fiscale

## Le plan de réforme communautaire de la TVA se précise <sup>133V4</sup>

Frédérique PERROTIN

Plus de souplesse pour fixer les taux réduits au niveau des États membres et des mesures de simplification pour les PME : la Commission déploie son programme de réforme.

La Commission avance de nouvelles propositions de réforme du système commun de taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Cette réforme, s'inscrit dans le plan d'action présenté par la Commission européenne, à Bruxelles, le 7 avril 2016 et visant à moderniser la TVA dans l'Union.

Les propositions présentées par la Commission marquent les étapes finales de la refonte, par la Commission, des règles en matière de TVA, qui prévoit la création d'un espace TVA unique dans l'Union afin de réduire drastiquement la fraude à la TVA, tout en soutenant les entreprises et en garantissant les recettes publiques. L'objectif des propositions présentées par la Commission est double : répondre aux attentes des États membres qui souhaitent disposer d'une plus grande marge de manœuvre dans la fixation des taux et étendre les franchises de TVA qui existent pour les entreprises nationales aux petites entreprises menant des activités transfrontières. Rappelons que le système com-

mun de la TVA joue un rôle important au sein du marché unique européen. La TVA constitue une source essentielle de recettes dans l'Union, qui gagne en importance et représentait en 2015 plus de 1 000 milliards d'euros, soit 7 % du PIB de l'Union. L'une des ressources propres de l'Union est également fondée sur la TVA.

D'après les estimations de la Commission européenne, au total, ce sont plus de 150 milliards d'euros de TVA qui sont perdus chaque année, soit autant de recettes fiscales en moins pour les États membres pour soutenir la croissance ou l'emploi. Sur ce montant, d'après les chiffres présentés par la Commission européenne, environ 50 milliards d'euros sont détournés par la fraude à la TVA transfrontière, soit environ 100 euros par citoyen de l'Union chaque année. Une partie de ces fonds servent à financer des organisations criminelles, y compris des activités terroristes.

KIOSQUE  
Lextenso

Votre revue OFFERTE  
sur tous vos écrans

Suite en p. 3

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com  
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com  
12, place Dauphine - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le  
Quotidien  
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com  
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris  
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi  
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com  
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 34 52 34